
RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC
RÉGION DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES
(RSEQ-QCA)

Mise à jour
2018-09-18

**RÈGLEMENTS
SPÉCIFIQUES**

LIGUE ET CHAMPIONNAT

CHEERLEADING

Table des matières

ARTICLE 1	RÈGLEMENTS.....	1
ARTICLE 2	CATÉGORIES D'ÂGE	1
ARTICLE 3	IDENTIFICATION DES CATÉGORIES / NIVEAUX TECHNIQUES	1
ARTICLE 4	INSCRIPTION / ADMISSIBILITÉ.....	1
ARTICLE 5	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	2
ARTICLE 6	FORMATION ENTRAÎNEUR.....	2
ARTICLE 7	COMPÉTITIONS & FONCTIONNEMENT	3
ARTICLE 8	CHAMPIONNAT RÉGIONAL.....	3
ARTICLE 9	CHAMPIONNAT PROVINCIAL.....	3
ARTICLE 10	BRIS D'ÉGALITÉ.....	4
ARTICLE 11	MÉRITES SPORTIFS.....	4
ARTICLE 31	LA SURFACE DE COMPÉTITION	5
ARTICLE 32	COMPÉTITIONS	5
ARTICLE 33	ORDRE DE PASSAGE.....	7
ARTICLE 34	DEMANDE DE RÉVISION.....	7
ANNEXE 1	CLASSEMENT DES NIVEAUX TECHNIQUES	8

ARTICLE 1 RÈGLEMENTS

Les règlements en vigueur sont ceux de la Fédération de Cheerleading du Québec sauf pour les modifications incluses dans la présente réglementation spécifique et des règlements généraux du RSEQ-QCA.

N.B. Statu quo pour la saison 2018-2019 en lien avec les changements proposés par Cheer Canada.

ARTICLE 2 CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Date de naissance
Juvenile	Du 1 ^{er} juillet 2000 au 30 septembre 2002
Cadet (sec. 4)	Du 1 ^{er} octobre 2002 au 30 septembre 2004
Benjamin	Du 1 ^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2006
Moustique	Du 1 ^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2008
Novice	Du 1 ^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2010

ARTICLE 3 IDENTIFICATION DES CATÉGORIES / NIVEAUX TECHNIQUES

Catégorie	Niveau technique	Accessibilité au provincial
Novice	1	Aucun accès
Moustique	1-2	Aucun accès
Benjamin	*1-2	Admissible
Cadet	2-3-4	Admissible
Juvenile	3-4	Admissible
Open	*1-2-3	Admissible

**Les catégories niveau 1 du secteur secondaire n'ont pas accès au championnat provincial.
Pour les catégories niveau 1 offertes, il n'y a pas de minimum d'équipes requis pour la formation d'une ligue.*

ARTICLE 4 INSCRIPTION / ADMISSIBILITÉ

4.1 Ajout d'athlète

Les ajouts d'athlète et de réserviste doivent se faire avant la compétition formative (compétition #2) sur le système de gestion S1. La date limite pour ajouter des athlètes sera la veille de la compétition à 23h59. Après la compétition formative, aucun ajout (athlète ou réserviste) ne sera accepté.

4.2 Chevauchement

Le chevauchement est permis au championnat régional seulement.

Un athlète peut participer avec son équipe dans sa catégorie et faire partie d'une équipe d'une autre catégorie (crossover) en respect de la catégorie d'âge.

Le nombre maximum de chevauchements est de 4 par équipe.

Tous les cas de chevauchement devront être identifiés lors de l'accueil de votre équipe sur alignement.

ARTICLE 5 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

5.1

	Minimum	Maximum
Athlètes inscrits	5	36
Athlètes sur le tapis	5	30
Entraîneur	1 pour 12 athlètes	-
Accompagnateur	0	2

Les réservistes et/ou les blessés devront être en uniforme pour avoir accès au tapis de compétition. Tous les entraîneurs d'une équipe doivent être inscrits sur S1 pour avoir accès au site de compétition.

- 5.2 La catégorie open s'adresse aux équipes ayant un ou plusieurs athlètes en situation de double surclassement.
- 5.3 L'équipe peut être composée de garçons et de filles sans distinction.

ARTICLE 6 FORMATION ENTRAÎNEUR

6.1 Formation spécifique niveau 1

L'entraîneur-chef inscrit sur le système de gestion S1 doit être certifié niveau 1 par la Fédération de cheerleading du Québec (FCQ).

***Les entraîneurs formés devront inscrire leur numéro de certification sur le fichier d'inscription.*

6.2 Formation sur les commotions cérébrales

L'entraîneur-chef inscrit sur le système de gestion S1, devra suivre la formation en ligne intitulée *Prendre une tête d'avance* (module : Sport générique, www.coach.ca).

Toute équivalence pourra être soumise au coordonnateur (pièce justificative).

6.3 Procédure et sanction

- Une vérification des certifications des entraîneurs-chefs sera faite après la première compétition de la saison (évaluative).
- Un rappel sera transmis aux établissements scolaires en irrégularité d'ici le 31 décembre.
- Les entraîneurs auront jusqu'au championnat régional pour régulariser la situation.
- À la date limite (championnat régional), les établissements n'ayant pas régularisé la situation de leurs entraîneurs sont sanctionnés d'une amende de 300\$ par formation non complétée (300\$ d'amende pour la certification niveau 1 de la FCQ et 300\$ pour la formation *Prendre une tête d'avance* de coach.ca).

ARTICLE 7 COMPÉTITIONS & FONCTIONNEMENT

7.1 La saison est composée de 3 compétitions :

1. Compétition évaluative
2. Compétition formative
3. Championnat régional

Toutes les équipes inscrites à la ligue participent au championnat régional.

7.2 Compétition formative

Le résultat formatif servira à séparer les équipes pour chaque catégorie et niveau technique en sections (A et B) au championnat régional.

La perte de points dû aux infractions ne sera pas comptabilisée pour la séparation des équipes par section.

Seules les équipes dans la section A pourront tenter d'accéder au championnat provincial.

Une équipe classée dans la section B peut demander l'accès dans la section A. Pour être recevable, la demande doit être reçue dans les délais mentionnés. Une demande n'est pas automatiquement acceptée.

Une équipe dans la section A ne peut pas descendre dans la section B.

7.3 Nombre d'équipes pour permettre l'ouverture d'une section* :

Novice / Moustique :	plus de 8 équipes
Benjamin :	plus de 10 équipes
Cadet / Juvénile / Open :	plus de 12 équipes

**En fonction du nombre d'équipes dans une catégorie, le RSEQ-QCA pourra faire une subdivision petite ou grande.*

ARTICLE 8 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Une équipe doit participer obligatoirement aux deux compétitions de la saison (évaluative et formative) pour pouvoir participer au championnat régional.

ARTICLE 9 CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Les places disponibles pour la région de Québec et Chaudière-Appalaches au championnat provincial sont limitées, c'est-à-dire qu'il y aura un nombre maximum de places par catégorie et niveau technique.

L'inscription au championnat provincial sera gratuite pour la première position du meilleur niveau de la catégorie.

ARTICLE 10 BRIS D'ÉGALITÉ

En cas d'égalité au classement, on départage les équipes en égalité en se basant sur les critères indiqués ci-après :

1. L'équipe avec la meilleure note de performance sera la gagnante ;
2. L'équipe avec le moins de déductions sera la gagnante ;
3. L'équipe avec le moins de pénalités (infractions) sera la gagnante ;
4. L'équipe avec le total de points en difficulté le plus élevé sera la gagnante ;
5. Les juges prennent la décision, la majorité l'emporte (La décision des officiels est finale).

ARTICLE 11 MÉRITES SPORTIFS

Championnat régional

Section A

- Bannière régionale (champions)
- Médailles régionales Or-Argent-Bronze (36 médailles par équipe)

Section B et secteur primaire

- Bannière locale (champions)
- Médailles locales Or-Argent-Bronze (36 médailles par équipe)

Un fanion de grands champions sera remis au meilleur résultat de chaque niveau technique (1-2-3-4).

S'il y a moins de 4 équipes dans une catégorie niveau 1, un fanion de champions sera remis à l'équipe ayant le meilleur résultat.

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC
RÉGION DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES
(RSEQ-QCA)

Mise à jour
2018-09-18

**RÈGLEMENTS
SPÉCIFIQUES**

LIGUE ET CHAMPIONNAT

DEVIS TECHNIQUE

ARTICLE 31 LA SURFACE DE COMPÉTITION

31.1 Compétition évaluative

La démonstration des éléments techniques se fera sur un minimum de 4 lignes de tapis.

31.2 Compétition formative

Trajet de l'équipe / Équipement :

- 1- Échauffement / Sans tapis
- 2- Échauffement / Avec tapis (minimum de 3 lignes de tapis)
- 3- Échauffement / Spring floor (prestation pratique, stunts et gymnastique. Durée: 6 minutes)
- 4- Échauffement / Sans tapis
- 5- Prestation officielle / Spring floor (54 pieds par 42 pieds)

31.3 Championnat régional

Trajet de l'équipe / équipement :

- 1- Échauffement / Sans tapis
- 2- Stunts / 4 lignes de tapis
- 3- Tumbling double / 2 lignes de large
- 4- Prestation pratique / 9 lignes de tapis
- 5- Prestation officielle / Spring floor (54 pieds par 42 pieds)

ARTICLE 32 COMPÉTITIONS

32.1 Compétition évaluative

Les équipes doivent présenter les éléments techniques qui correspondent à leur niveau technique. Les éléments techniques démontrés seront ceux qui se trouvent sur la grille des éléments techniques du RSEQ-QCA (voir annexe des règlements spécifiques).

Les éléments doivent être filmés dans l'ordre établi sur la grille des éléments techniques et dans une séquence en continu. Aucun élément superflu (danse et/ou transition et/ou chorégraphie) ne doit être présenté dans la vidéo. Finalement, la vidéo doit débuter et terminer lorsque tous les athlètes ont les pieds au sol.

Si les éléments techniques sont jugés dangereux et non sécuritaires par l'officiel, le niveau technique de l'équipe sera déterminé par celui-ci.

Une équipe peut être rétrogradée d'un ou plusieurs niveaux techniques.

Deux possibilités sont offertes aux équipes pour la compétition évaluative:

- 1- Prestation sur place
- 2- Prestation vidéo

32.2 Prestation sur place

L'entraîneur se présente à la compétition avec son équipe afin de démontrer les éléments techniques demandés devant un juge. Après son temps alloué, l'entraîneur va rencontrer le juge pour recevoir des commentaires.

À noter que tous les nouveaux programmes (nouvelle institution) inscrits dans la ligue de cheerleading du RSEQ-QCA devront obligatoirement faire leur prestation sur place.

32.3 Prestation vidéo

L'entraîneur se présente seul à la compétition avec une vidéo et valide avec le juge les éléments techniques de son équipe.

Le nombre d'athlètes performant sur la vidéo doit correspondre au ratio «la plupart (75%)» des athlètes inscrits sur la plateforme de gestion S1¹.

Votre séquence vidéo doit être enregistrée sur une clé USB ou sur un ordinateur portable et/ou tablette numérique qui possède un écran d'un minimum de 12 pouces.
AUCUN TÉLÉPHONE INTELLIGENT NE SERA ACCEPTÉ.

Toute équipe qui présente une vidéo non conforme devra envoyer sa vidéo au coordonnateur de la discipline dans un délai de 7 jours suivant la compétition évaluative.

Une prestation vidéo non conforme sera sanctionnée d'une amende de 50\$.

Non-conformité d'une vidéo si :

- Les éléments techniques ne sont pas filmés en continu ;
- Les éléments techniques ne sont pas dans le bon ordre ;
- Un élément technique est manquant ;
- Le nombre d'athlètes performant sur la vidéo ne correspond pas au ratio demandé ;
- La vidéo est présentée sur un téléphone intelligent (écran de 12 pouces minimum) ;
- La qualité de la vidéo ne permet pas de distinguer les éléments techniques.

¹ Basé sur le document de méthodologie des officiels 2016-2017, p.2, Informations générales.

[https://www.publicationsports.com/ressources/files/765/Methodologie_des_officiels_2016-201757f559abcf912.pdf?_utma=175970173.489118673.1504103518.1504103518.1504107501.2&_utmb=175970173.1.10.1504107501&_utmc=175970173&_utmz=175970173.1504103518.1.1.utmcsr=google%7Cutmccn=\(organic\)%7Cutmcmd=organic%7Cutmctr=\(not%2520provided\)&_utmv=-&_utmkl=176847461](https://www.publicationsports.com/ressources/files/765/Methodologie_des_officiels_2016-201757f559abcf912.pdf?_utma=175970173.489118673.1504103518.1504103518.1504107501.2&_utmb=175970173.1.10.1504107501&_utmc=175970173&_utmz=175970173.1504103518.1.1.utmcsr=google%7Cutmccn=(organic)%7Cutmcmd=organic%7Cutmctr=(not%2520provided)&_utmv=-&_utmkl=176847461)

ARTICLE 33 ORDRE DE PASSAGE

- 33.1 Lors des compétitions, les équipes seront réparties par bloc. Chaque bloc favorisera le regroupement par catégorie et niveau technique. Pour le championnat régional, l'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort entre les équipes inscrites par catégorie et par niveau technique. Ce processus est appliqué afin qu'aucune équipe ne soit favorisée ou défavorisée.
- 33.2 Une demande de contrainte d'horaire doit être reçue dans les délais mentionnés. Toute demande n'est pas systématiquement acceptée.

ARTICLE 34 DEMANDE DE RÉVISION

- 34.1 Compétitions évaluative et formative
Aucune demande de révision n'est recevable.
- 34.2 Championnat régional
Toute demande de révision est recevable dans un délai maximum de 20 minutes après la prestation d'une équipe. Pour se faire, le formulaire de demande de révision devra être rempli dans les délais mentionnés.

En entraîneur peut demander une révision en lien avec les 3 aspects suivants:

- Degré de difficulté
- Illégalité
- Chute (voir la définition de chute dans la méthodologie)

ANNEXE 1 CLASSEMENT DES NIVEAUX TECHNIQUES

	Pour performer dans le niveau 1 vous devez réussir :	Pour performer dans le niveau 2 vous devez réussir :	Pour performer dans le niveau 3 vous devez réussir :	Pour performer dans le niveau 4 vous devez réussir :
Stunts	<p>1- Stunt à 2 jambes, plus bas que le niveau des épaules avec démontage approprié;</p> <p>2- Stunt à 1 jambe sous le niveau des épaules;</p>	<p>1- Stunt à 2 jambes au niveau des épaules avec démontage pop cradle;</p> <p>2- Stunt à 1 jambe au niveau des épaules;</p> <p>3- Stunt à 2 jambes en extension OU Montée ½ tour au niveau des épaules ou plus bas;</p>	<p>1- Figure dans un stunt à 1 jambe au niveau des épaules OU Stunt à 1 jambe en extension sans figure;</p> <p>2- Stunt à 2 jambes en extension qui se déplace avec démontage pop cradle;</p> <p>3- Montée ½ tour au niveau des épaules OU Inversion sous le niveau des épaules;</p>	<p>1- Stunt à 1 jambe en extension avec figures;</p> <p>2- Montée dans stunt avec rotation de la voltige de 360° type vrille (twist) au niveau des épaules OU Montée ½ tour dans stunt à 1 jambe en extension;</p> <p>3-Démontage pop twist d'un stunt à 2 jambes en extension ;</p> <p>4-Stunt-Mouvement de relâche (départ sous le niveau des épaules et arrivé au niveau des épaules ou plus bas);</p>
Pyramides	<p>3- Pyramide de base (exemple : shoulder sit, V-Sit, sous le niveau des épaules);</p> <p>4- Stunts à 1 jambe sous le niveau des épaules connectés les uns aux autres.</p>	<p>4- Stunt en extension soutenu d'un seul côté;</p> <p>5- Stunt à 1 jambe au niveau des épaules connectés d'un seul côté ;</p>	<p>4- Stunt à 1 jambe en extension soutenu par une seule personne;</p> <p>5- Stunts à 1 jambe au niveau des épaules connectés les uns aux autres;</p>	<p>5- Stunt à 1 jambe en extension soutenu par une seule personne avec une connexion main-pied;</p> <p>6- Transition avec inversion de niveau 3;</p> <p>7- Stunts à 2 jambes en extension connectés les uns aux autres;</p>
Projections	Aucune	<p>6- Projection turbo OU Projection panier (basket toss) droit.</p>	<p>6- Projection panier (basket toss) droit.</p>	<p>8- Projection panier (basket toss) de style vrille (twist);</p> <p>9- Projection panier (basket toss) avec 1 figure (toe-touch, ball out, pike...).</p>

Pour plus de détails et précisions sur la compétition évaluative, vous référer au devis technique.